



Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS SP 07

Objet : Avenir de la CNIEG

Paris, le 29 mai 2026

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis la publication d'un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), les salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières (IEG) sont particulièrement inquiets des projets de réforme proposées par les recommandations de ce rapport sur l'avenir de la Caisse Nationale des IEG (CNIEG), et notamment celle consistant à transférer la gestion des retraites des IEG à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

Face aux inquiétudes des salariés, l'intersyndicale FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines, qui regroupe l'ensemble des fédérations syndicales représentatives du secteur français des Industries Électriques et Gazières, a décidé de se mobiliser pour s'opposer avec force à cette perspective de transfert de gestion des retraites vers la CNAV. L'Intersyndicale rappelle à cet effet qu'elle a su se mobiliser, avec succès, lorsqu'il s'est agi de combattre la mise en concurrence des concessions hydrauliques française ou d'éviter le démantèlement du Groupe EDF qu'organisait le projet Hercule.

C'est dans cette perspective que l'Intersyndicale a été reçue le mardi 26 mai par des représentants des cabinets du Ministre du Travail et des Solidarités, de la Ministre déléguée à l'Énergie et du Ministre de l'Action et des Comptes publics, et par des représentants de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat et de la Direction de la Sécurité Sociale.

Cette réunion n'a nullement dissipé nos inquiétudes. Certains des représentants de ces ministères y ont en effet affiché leur volonté d'étudier plus avant les pistes d'évolution proposées par l'IGAS, sous couvert de dette technique liée aux systèmes d'information, de volonté de mutualisation mais aussi afin de donner un cadre à la négociation d'une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG). Même s'ils ont affirmé que rien n'est à ce stade arbitré, ils ont clairement assumé de ne pas fermer la porte à la perspective d'une réforme consistant à transférer l'activité de gestion des retraites de la CNIEG vers la CNAV.

FNME-CGT : 263, rue de Paris 93516 MONTREUIL Cedex
CFE-CGC Énergies : 59, rue du Rocher 75008 PARIS
FCE-CFDT : 47-49, avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
FO Énergie et Mines : 46 rue de Lagny 93100 MONTREUIL

Cette approche velléitaire, que nous jugeons totalement contreproductive, est d'autant plus regrettable qu'elle fait fi de la dégradation de la qualité de service pour les assurés, des risques sociaux et de l'inefficacité économique qui caractériserait une telle réforme.

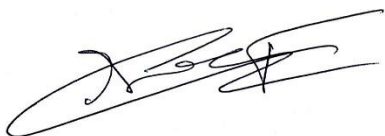
A rebours de l'approche affichée par ces représentants, l'Intersyndicale réaffirme son attachement au maintien de la CNIEG dans sa qualité d'opérateur de branche ainsi qu'à sa pérennité qui, selon nous, serait d'autant plus assurée que le périmètre de ses missions au service des salariés des IEG serait élargi, et non réduit.

Vous l'aurez compris, l'Intersyndicale est fermement opposée à toute réforme consistant à réduire les missions de la CNIEG via un transfert de la gestion vers la CNAV. Nous sommes en effet, comme l'ensemble des salariés des IEG, profondément attachés aux spécificités du contrat social qui caractérise les Industries Électriques et Gazières, et que traduit la nature d'opérateur de Branche de la CNIEG.

Ces spécificités sont intimement liées aux missions de service public du secteur énergétique français, à laquelle nous sommes, comme les salariés et les retraités, profondément attachés et qui caractérisent notre secteur d'activité depuis 1946. En cette année où nous fêtons les 80 ans des Industries Électriques et Gazières et à quelques jours du 22 juin, date anniversaire du Statut national du personnel des IEG, nous ne doutons pas que la pérennisation de ces spécificités sera un facteur d'engagement supplémentaire des salariés dans la transition énergétique du pays, et que vous serez sensible à la force du symbole que constituerait votre soutien à l'avenir des IEG.

Qu'il s'agisse de la prolongation du parc nucléaire, du programme du nouveau nucléaire, de l'investissement dans les réseaux électriques qui est la condition de l'intégration équilibrée des énergies renouvelables au système électrique, du développement des gaz renouvelables et bas carbone, essentiel à la pérennité des infrastructures gazières du pays, ou de la relance des investissements hydroélectriques du pays, l'engagement des salariés des IEG est au cœur des enjeux de souveraineté énergétique et industrielle du pays. Il est tout autant la clef de la réussite de la programmation pluriannuelle de l'énergie que vous avez publiée en février dernier. L'intérêt général commande par conséquent de veiller de ne pas fragiliser cet engagement par l'inquiétude et la mobilisation qu'une réforme de la CNIEG aussi destructrice qu'inutile ne manquerait pas de générer.

Comptant sur votre clairvoyance pour l'avenir énergétique de la Nation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Le secrétaire général de la FNME-CGT
Fabrice COUDOUR



Le secrétaire général de la CFE-CGC Énergies
Alexandre GRILLAT



La secrétaire générale de la FCE-CFDT
Laure LAMOUREUX



La secrétaire générale de FO Énergie et Mines
Sandrine TELLIER